



Bureau

Jeudi 13 avril 2023

Relevé de décisions

Participants : Guy Jourden (CGT), Bernard Kerdraon (APF France Handicap), Jean-Claude Lebreton (UNSA), Michel Paillard, Jean-Claude Roudaut (AMADEUS Aide et soins), Pascale Terrom (APF France Handicap), Yves Jullien, Guillaume Hardy (Groupe ARKÉA), Patrick Huon (FDSEA), Jean-Michel Le Bihan, Maryse Larpent, Mickaèle Le Bars

1 - Compte rendu du groupe de travail gouvernance

L'annexe intitulée « précisions sur les objectifs et l'organisation du conseil de développement communiquée avec le compte-rendu du groupe de travail gouvernance sera complétée par un « guide » du membre de conseil de développement pour les auto saisines (Guide en pièce-jointe)

2 - Reprise des activités du groupe de travail mobilités

Pilotage, animation : Jean-Claude Roudaut (Amadeus) et André Roump (APF-France Handicap)

1^{ière} réunion du groupe de travail le 24 mars : [compte-rendu](#)

Membres (provisoire, en cours de constitution) : Sonia Créteau (Les recycleurs Bretons), Nolwen Berbey (Centre Breton d'Art Populaire), Denis Feuilloley (UFC Que Choisir), Alain Raguènes (GRDF) Jean-Pierre Caroff, Yves Jullien, Jean-Michel Le Bihan, Anselme Le Brozec (BIBUS), Bernard Collobert, Alain Lasseigne (Brest A pieds à Vélo), Jean-Claude Lebreton (UNSA).

3 - Mise en place de la commission permanente Aménagement et Développement Durable

En 2023, cette commission sera amenée à travailler sur le Schéma de cohérence territoriale et sur le rapport développement durable de la métropole et de la ville de Brest qui feront l'objet d'une saisine du conseil de développement pour avis par le Pôle métropolitain du Pays de Brest et la Métropole.

Pilotage, animation : Jean-Pierre Caroff et Guillaume Hardy (Groupe ARKÉA)

Membres (provisoire, en cours de constitution) : Michel Mouillart, Éric Moreau (UDAF), Christian Bucher (Collectif pour une Transition Citoyenne au Pays de Brest), Isabelle Dewu (IREO Lesneven), Bernard Collobert, Alain Ollivier, Philippe Ranchère, Laurent Troadec (AGSEL), Anna Szeremeta (AJE 29).

Une première réunion sera organisée prochainement afin d'auditionner le Pôle métropolitain de Pays de Brest et la Métropole sur la façon dont le SCoT prendra en compte l'objectif de Zéro Artificialisation Nette.



4 - Informations diverses

- ✓ Présentation le 12 avril du **Contrat Local de Santé du Pays de Brest** par Laura Rios-Guardiola, chargée de mission - Coordination CLS au Pôle métropolitain du Pays de Brest : [diaporama](#)
Pascale Terrom représentera le CD au comité de pilotage du Contrat Local de Santé.
- ✓ **Le Conseil de gouvernance de la Stratégie Métropolitaine de Développement Économique – Cap 2030**, se déroulera le [Mercredi 5 juillet 2023](#) de 10h à 12h00 (lieu confirmé ultérieurement) : représentants du CD : Guy Jourden, Jean-Claude Lebreton (UNSA), Alain Ollivier, David Louet (Groupe La Poste)
- ✓ **Comité de pilotage TERRA RADE** (contrat de rade) du 1^{er} mars : participation de Laurent Troadec (AGSEL)

De: "laurent troadec"

À: "Maryse Larpent"

Envoyé: [Mardi 21 Mars 2023](#)

Objet: [copil.rade] Compte-rendu de la seconde réunion du Comité de Pilotage TerraRade

Bonjour,

je propose un résumé de mes impressions après avoir assisté à la réunion du comité de pilotage du Contrat de baie de la rade Brest dénommé TERRARADE.

Sans entrer dans le détail, l'état des lieux et le diagnostic semble complet et attirer l'adhésion d'une majorité. Ce document est de nature scientifique, un volet socioéconomique devrait le compléter d'ici la fin de l'année. Subsistent quelques manques sur des compartiments (exemple : écologie des cours d'eau, diagnostic zones humides, ressource quantitative en eau) ou des organismes (poissons, invertébrés) rappelés par certains acteurs, ces manques sont dus à la nature de la commande centrée sur le rade de Brest. Le diagnostic se veut évolutif ce qui permettra de le compléter et d'approfondir au besoin.

Des préoccupations nouvelles émergent (pollution plastiques, espèces invasives, augmentation du niveau des mers,...).

Dès ce diagnostic, on sent à travers les commentaires des participants des motifs d'inquiétude pour certains des acteurs : les pêcheurs sur l'orientation qui se sentent pointés du doigt en particulier les pêcheurs (drague versus maërl).

Pour rappel un premier Contrat de baie a établi un diagnostic comparable il y a 30 ans, le président du conseil scientifique s'interroge sur la prise en main d'un tel constat par la communauté locale, sa mise en mouvement et pourquoi ça n'a pas aussi bien fonctionné qu'espéré à l'époque.

A ce stade plusieurs questions se posent,

- l'aspect concret opérationnel du programme d'actions qui va découler de ce diagnostic, et l'intégration des enjeux climatiques, de biodiversité, de changement global
- l'articulation avec les politiques autres dispositifs pour potentialiser et amplifier l'action (ex : stratégie nationale milieu marin)

A noter les rencontres organisées entre scientifiques et élus pour expliciter et répondre aux questionnements ce qui pourrait fluidifier la prochaine phase d'élaboration d'un programme d'actions.

A votre disposition.

Salutations,

Laurent Troadec

- ✓ **Conseil d'Administration d'Éner'gence** le 5 avril 2023 : participation de Jean-Michel Le Bihan : une présentation de l'Agence Énergie Climat du Pays de Brest Éner'Gence à l'ensemble de membres du CD sera organisée.



- ✓ **Commission Mer et Littoral FEAMPA** le 8 mars 2023 : participation de Guy Jourden : [Compte rendu](#)
- ✓ **Désignation d'un représentant du conseil de développement au Comité de programmation LEADER** : une enveloppe de 1 964 002 € a été attribuée au Pôle métropolitain du Pays de Brest, dans le cadre de l'appel à candidatures lancé par la Région Bretagne, pour porter un programme LEADER sur la période 2023-2027 en tant que Groupe d'Action Locale (GAL). Ce programme européen permettra de soutenir des projets ruraux expérimentaux et collectifs portés par des acteurs privés et publics. Le Pôle métropolitain signera une convention le 31 août 2023 au plus tard avec la Région Bretagne, en tant qu'autorité de gestion, pour mettre en œuvre ce programme.

Le programme LEADER du Pays de Brest doit être piloté par une gouvernance dédiée : le Comité de programmation. Ce Comité est composé de deux collèges (un public et un privé) qui rassemblent des acteurs liés à la stratégie LEADER.

Ses missions principales sont les suivantes : auditionner ces projets, juger de leur intérêt pour le territoire, émettre un avis d'opportunité et garantir la stratégie élaborée localement.

3 à 4 comités seront organisés chaque année.

Désignation d'un représentant du CD : Jean-Michel Le Bihan (titulaire), suppléant à désigner

Prochaine réunion du Bureau

Jeudi 11 mai - 17h30

Au Pôle métropolitain du Pays de Brest

18, rue Jean Jaurès – Brest